

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 26 AVR 2024

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24-00307 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Communication, session 2024.**

Ce sont :

**CONSEILLERS EN COMMUNICATION**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SIMPORE RABIATOU	239294	B15232385	10/02/84
2°	OUEDRAOGO MOCTAR	203266	B15207715	31/12/77
3°	BAOULA SERY	202694	B18225780	24/02/78
3°	OUEDRAOGO IDRISSE	236052	B17150333	31/12/87
5°	BARRO ABDOULAYE	260475	B10588936	07/06/89
5°	SOURGOU ADAMA	212475	B8479767	31/12/78
5°	KONE MARIAM	239300	B11317521	31/12/85
5°	KOANDA ZAKARIA	324910	B17432281	20/11/84
9°	OUEDRAOGO MODESTE	229194	B9989628	12/12/85
10°	DICKO OUMAROU	238461	B11672602	05/08/84

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

**CONSEILLERS EN COMMUNICATION**

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon